

Le Fonds de placement immobilier Cominar annoncera ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, le 26 février 2015

Québec, le 26 janvier 2015 — Le Fonds de placement immobilier Cominar (« Cominar » ou le « Fonds ») (TSX : CUF.UN) annonce qu'il divulguera ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, le jeudi 26 février 2015.

Ce même jour à 11h00 (HNE), la direction tiendra une conférence téléphonique afin de discuter des résultats financiers et de la performance du Fonds. Une présentation concernant les résultats sera disponible avant l'appel sur le site Internet de Cominar (www.cominar.com).

Pour participer à cette conférence téléphonique, veuillez composer le 1 888 390-0546 cinq minutes avant le début de la conférence.

Pour ceux qui ne peuvent y participer, un enregistrement de la conférence sera disponible à partir du jeudi 26 février 2015 à 14h00 jusqu'au jeudi 5 mars 2015 à 23h59, en composant le **1 888 390-0541** suivi du code **753343 #.**

PROFIL AU 26 JANVIER 2015

Cominar est le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada et demeure, à ce jour, le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est propriétaire d'un portefeuille constitué de 563 immeubles répartis dans trois secteurs d'activité distincts, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels et polyvalents. Le portefeuille immobilier de Cominar totalise 45,4 millions de pieds carrés de superficie au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive et à l'expansion de son portefeuille.

Cominar dispose d'un plan de réinvestissement des distributions au bénéfice de ses porteurs de parts, lequel permet aux participants de recevoir toutes les distributions mensuelles en espèces sous forme de parts additionnelles du Fonds. Les participants se verront alors accorder le droit de recevoir un montant additionnel équivalant à 5 % des distributions auxquelles ils ont droit sous forme de parts additionnelles. Pour plus d'information et obtenir un formulaire d'adhésion, consulter le site web de Cominar www.cominar.com.

- 30 -

Pour information:

M. Michel Dallaire, ing., président et chef de la direction M. Gilles Hamel, CPA, CA, vice-président exécutif et chef des opérations financières

Tél.: (418) 681-8151

michel.dallaire@cominar.com gilles.hamel@cominar.com